



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 130396

### Texte de la question

Mme Geneviève Fioraso attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les préoccupations des familles d'enfants en situation de handicap et des responsables des établissements d'enseignement. De graves carences existent toujours concernant l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap dans les établissements scolaires et entraînent une grande préoccupation de toutes les familles concernées et de la communauté éducative. Elles s'interrogent en effet sur l'avenir des AVS qui arrivent aujourd'hui en fin de contrat, six ans après la mise en place du dispositif par la loi de 2005 sur le droit à la scolarisation en milieu ordinaire pour tous. Il est également important de noter que de nombreux enfants atteints de handicap sont encore aujourd'hui en attente d'auxiliaire. Aujourd'hui la suppression de postes d'AVS et la fermeture programmée de classes d'intégration scolaire aura des conséquences importantes sur la scolarisation des enfants en situation de handicap dans notre pays. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en oeuvre afin que, conformément à la loi de 2005, tous les enfants en situation puissent bénéficier du droit à l'intégration scolaire en milieu ordinaire dans les meilleures conditions possibles.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Geneviève Fioraso](#)

**Circonscription :** Isère (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130396

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 13 mars 2012, page 2196

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)